



FORMULAIRE D'ADHÉSION 2025 MEMBRES HONORAIRES

Nom :	Prénom :
Société/Organisme :	Fonction :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. fixe :	Tél. portable :
Courriel :	Site internet :

Afin de mieux nous connaître et de préparer votre parution dans notre *Carnet de Vol 2025*, merci de renseigner ici l'organigramme que vous souhaitez diffuser avec les coordonnées complètes de chaque collaborateur.

Nom / Prénom / Fonction / Courriel / Téléphone fixe et ou portable

1	
2	
3	
4	
5	
6	

Cotisation annuelle, à régler uniquement par virement (RIB Crédit Mutuel en fichier joint) :

- Membre HONORAIRE ORGANISMES PUBLICS** : fondations, syndicats, associations, administrations publiques, collectivités territoriales **450€**
- Membre HONORAIRE ENTREPRISE PRIVÉE 1** : entreprises privées qui réalisent moins de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, **450€**
- Membre HONORAIRE ENTREPRISE PRIVÉE 2** : entreprises privées qui réalisent entre 5 et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, **600€**
- Membre HONORAIRE ENTREPRISE PRIVÉE 3** : grandes agences publiques et entreprises privées qui réalisent plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, **850€**

Nota : *

- Toute demande d'adhésion est soumise à l'agrément du Bureau directeur.
- La cotisation comprend les frais fixes liés à l'organisation et la gestion des événements, la communication globale, toutes les autres charges afférentes au bon développement de l'AJPAE ainsi que l'insertion dans l'annuaire « Carnet de Vol » annuel.
- Chaque événement fait l'objet d'une invitation personnelle. Les membres ont également accès à des visites privées de sites de nos membres et/ou partenaires particuliers.
- La participation aux petits-déjeuners mensuels est payante, **par virement uniquement et avant l'événement.**

Autorisation d'utilisation d'image et des données personnelles

Je soussigné :

1. Autorise l'AJPAE à reproduire les vidéos et photographies prises pendant ses événements et sur lesquelles je figure, ce aux fins de communication de l'association, quel que soit le support (interactifs tels que réseaux sociaux, médias sociaux, chaîne YouTube, plaquette, newsletter, site web, présentations PowerPoint, etc.), à l'exclusion de tout usage commercial, sans limitation de durée. Cette autorisation peut être retirée à tout moment sans justification.
2. Accepte que l'AJPAE stocke mes données personnelles, et l'autorise également à m'adresser des courriels de sa part. L'AJPAE s'engage à respecter et à sécuriser les données que vous lui confiez. Ces évolutions concernant les règles de protection des données vous permettront désormais d'avoir le contrôle sur la façon dont vos informations sont utilisées, ainsi que sur ce que vous recevez de notre part. À tout moment, vous gardez le plein contrôle de vos données personnelles via la suppression ou la modification de celles-ci.

Je souhaite adhérer à l'AJPAE et par cette adhésion, je m'engage à respecter son règlement.

Fait à :

le :

Signature :



AJPAE

Association des Journalistes Professionnels
de l'Aéronautique et de l'Espace

Plan de vol de l'AJPAE

L'AJPAE, association régie par la loi 1901, a fêté ses 75 ans en 2024. En 2025, sa raison d'être s'appuie toujours sur les cinq points qui fondent ses initiatives, ses devoirs et l'objectif de son développement.

L'AJPAE regroupe les journalistes spécialisés dans les questions aéronautiques et spatiales, en vue de :

- Faciliter leur tâche.
- Assurer la représentation de la profession dont elle soutient qualité et crédibilité
- Organiser, susciter des activités et événements collectifs sans entraver la libre initiative de ses membres.
- Défendre les intérêts professionnels de ses adhérents.
- Créer des œuvres ou actions d'entraide et d'assistance.

L'association a son siège dans les locaux de l'Aéro-Club de France. Notre communauté est compétente et reconnue par l'univers professionnel aéronautique et spatial.

L'AJPAE, aujourd'hui plus que jamais, a vocation à informer, à rapprocher, mais aussi à fédérer en vue de l'établissement de contacts et de partages professionnels tour à tour nécessaires, opportuns et fructueux. Elle est actuellement animée par une équipe de sept journalistes composant le Bureau directeur, et par une coordinatrice générale, chargée de la communication événementielle et des relations extérieures.

En adhérant à l'AJPAE, les membres s'engagent à respecter ses valeurs et à s'impliquer avec éthique et intégrité dans la vie et le développement de l'association : être force de propositions thématiques, ou partie invitante, délivrer une information recoupée, vérifiée, et la rendre accessible, s'interdire toute concurrence déloyale et respecter la propriété intellectuelle.

Pour rejoindre notre association, nos journalistes adhérents, membres actifs, ont dû démontrer leur activité dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial, tant sur un plan civil que militaire. Ils couvrent ces rubriques dans les quotidiens, hebdomadaires, mensuels d'information économique ou générale, magazines professionnels, agences de presse, radios et chaînes de télévision françaises ou étrangères...

L'AJPAE compte également des membres honoraires représentant les entreprises, organisation et autres institutions des principaux acteurs du transport aérien, de la construction aéronautique et spatiale, de la fourniture de matériel de défense, et des opérateurs du secteur aérospatial, ainsi que des membres associés, chroniqueurs, auteurs, rédacteurs, des experts indépendants, communicant, photographe, cinéaste appelés à traiter de sujets en lien direct avec l'aérospatiale.

Être membre de l'AJPAE, c'est :

- Pouvoir participer à tous ses débats, au format visioconférence ou sous forme de petits-déjeuners ou de déjeuners.
- Répondre à ses différentes invitations, dont la visite privée de sites industriels du secteur aérospatial.
- Contribuer, par son comportement et la qualité de ses actions, à renforcer l'image de l'Association de façon à développer son rayonnement, accroître sa notoriété et la recommander auprès de membres potentiels.
- Dialoguer avec des responsables institutionnels, des décideurs du monde industriel et des exploitants.
- Bénéficier de l'annuaire numérique et imprimé « Carnet de Vol de l'AJPAE », instrument de travail de premier plan pour tous les professionnels du secteur : journalistes, communicants, influenceurs.
- Entrer dans une dynamique d'information et de visibilité nationale et internationale, grâce à notre nouveau site Internet, auxquels sont ajoutés les réseaux sociaux X, Facebook et LinkedIn.
- Être invité à la soirée annuelle et à la remise du Prix Icare, existant depuis 1957, décerné à une personne, une équipe ayant marqué l'actualité de l'année, ou dont l'action dans le long terme mérite d'être saluée.

Nom/Prénom :

le :

Signature :